



Inscription requise au bureau des hypothèques d'Orléans pour déclarer
par elle-même et en sorte un renouvellement d'une preuve telle prise
pour le même objet au même bureau le vij juillet d'esp huit cent
soixante neuf à volume 485 N° 240 qui renouvelait une
prise antérieurement le huit novembre d'esp huit cent soixante
neuf à volume 381 N° 264.

aux noms de Mathilde Faure veuve en premières noces de
Frédéric Chabanié et épouse en secondes noces de Benjamin
Tistamont propriétaires demeurent ensemble à Saint Jean
de Marignols où ils font élection de domicile en leur maison d'habitation

agissant en qualité de teneur legale et locataire de
Chabanié fils mineur déclaré Mathilde Faure et dudit Frédéric
Chabanié, et héritier pour le père d'ordre Seigneur de marie Chabanié
Sa grand Tante sans profession demeurant d'abord à Tournay
de Champsels et ensuite à Barjac

Contre l^e françois Laborie propriétaire bâtiébien époux de
Victoire Flaudin domicilié à Russargues site Commune de
Saint Privat et l^e Simon Flaudin propriétaire bâtiébien demeurant
à Russargues Commune dudit Saint Privat gendre de Victoire bonnaire
le premier comme débiteur principal et le second comme caution solidaire
Rébuttant deu acte d'obligation pour pret passé devant M^e hypothète
Arnaud notaire à Barjac le vingt sept octobre 1659

Pour la somme de la somme Capitale de Cinq cents francs montant
d'obligation ci dessus enonce exigeable depuis le vingt sept octobre
dix huit cent soixante cinq et produisant d'intérêt au taux legal de
Cinq pour cent l'an depuis le jour de l'acte amplement exigible
queues à libération ci - - - - - 500^{fr}

Des intérêts conservés par la loi - - - - - Mémoire
et des frais de poursuites et mis à exécution ordre

M^e Laborie not^r à Barjac
Sur tous les biens immobiliers que les dits Laborie et Flaudin
posséderont ou tiendront sur le territoire des communes de Saint
Privat et Russargues
1862

prisat de Champselos et d. Barjac consistant en terres
à Semes, vignes, muriers, bois, landes et maisons pour
les detenteurs affectés d'hypothèque spéciale dans le Etat acte
d'obligation



Dues	10	Jusain aux hypothèques d'Aix
Deux	13	
soix	44	le Vingt 1 ^{er} juillet mil huit cent
Onze	60	Seconde de nos actes 881 v. 19
Ecus	1. 28	ans nos plus grande due grace au
Sac	1. "	Le comte
	<hr/>	
	3. 95	
Tambour	1. 20	
poste	. 30	
Drôle	3. 95	
	<hr/>	
	9. 00	

Le 26 juillet 1781
François Laborde appelle
les frais du remboursement
de deux obligations.

de

04 moussois
55 moussois
08 = 1 moussois
96 moussois

100 moussois
100 moussois
100 moussois
100 moussois
100 moussois